

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 13 MAI 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 41

Tous les délégués

sauf

MM. J. L. KLIPFEL qui était représenté par Mme WINCKEL ;
MM. WEISHAAR, STEINER, WAGNER, PREVOT, BABILON, ZINCK,
GOERICH-MULLER (excusés).

DEL. N° 45 /2002

OBJET : CREATION D'UNE COMMISSION « EXTENSION DU GYMNASE »

Le Président informe le Conseil Communautaire que la modernisation et l'extension du Collège Maréchal De Mac Mahon à WOERTH conduira à une augmentation des cours d'éducation physique et sportive. Le Bureau propose de mettre à l'étude une extension du gymnase devant permettre l'accueil simultané de trois classes et de créer une commission « extension du gymnase de Woerth ». Sont candidats : M. Jean-Louis BERTRAND, M. Bernard LOGEL, M. Pierre MERG, M. Jean-Pierre MEYER, M. Charles MEYER-KUHN.

Le Conseil Communautaire,

- ENTENDU l'exposé du Président
- CONSIDERANT la proposition du Bureau

après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

. décide de créer une commission « extension du gymnase de Woerth » chargée d'élaborer, avec les responsables du Collège de Woerth, le programme de cette extension en vue du lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre ;

. désigne MM. Jean-Louis BERTRAND, Bernard LOGEL, Pierre MERG, Jean-Pierre MEYER, Charles MEYER-KUHN à cette commission ;

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 16 mai 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL